

DATE DE LA CONVOCATION :
28 Mai 2015

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	14
Excusé	5
Pouvoir	5
Votants	19

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le CINQ JUIN à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Etaient présents : Guy LACAM, René BERGEAUD, Alain DELAGE, Jean-Claude SAISET, Martine TRIVIAUX, Marc LASSAGNE, Bernard BOUVELOT, Joël PEYRY, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Pauline BRETOME, Huguette GATINIOL, Sandra LAFARGE et Sindy PICARD.

Etaient excusés : Isabelle LAURADOUX, Jeannine BROSSARD, Benoît DELAVAUULT, Michel FAURE et Sophie TOURNADRE

Pouvoir : Isabelle LAURADOUX à Alain DELAGE, Jeannine BROSSARD à Martine TRIVIAUX, Benoît DELAVAUULT à Guy LACAM, Michel FAURE à René BERGEAUD, Sophie TOURNADRE à Joël PEYRY

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Madame Pauline BRETOME a été désignée secrétaire de séance.

Nombreux dossiers étudiés par les Elus

1. FINANCES – GESTION – ECONOMIE

➤ Echange et Cession de parcelles

M. Nicolas JARRIGE

Le Commune d'Ydes cède à M. JARRIGE la parcelle AO 755 pour 32 m² issue de la parcelle AO 320, la Commune d'Ydes conservant les parcelles AO 754 et AO 756.

M. JARRIGE cède à la Commune d'Ydes la parcelle AO 757 pour 12 m² issue de la parcelle de la AO 4787, M. JARRIGE conservant les parcelles AO 758 et AO 379 (non divisée).

Mme Jeanine GAMBINO

Afin de régulariser l'acte de vente de la nouvelle Poste, la Commune d'Ydes cède à Mme GAMBINO la parcelle AO 760 pour 276 m² issue de la parcelle AO 714, la Commune d'Ydes conservant la parcelle AO 759.

Après que le Maire ait expliqué la nécessité de cessions de terrains, sur la Rue du Docteur Basset, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de procéder aux échanges de parcelles.

2. TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SÉCURITÉ

➤ Point sur les travaux en cours – Rapporteur : René Bergeaud

Pont de la Font Grande

Pour réaliser le confortement du pont de la Font Grande, un dossier de loi sur l'eau a été adressé auprès des services de l'Etat. La Commune espère pouvoir réaliser les travaux de confortement en période de basses eaux. Le dossier est prêt et une consultation sera transmise à trois entreprises locales.

Passage de l'épareuse

Compte tenu de la pousse de la végétation, la Commission des Travaux a décidé de mettre en place le fauchage en horaire décalé, soit deux postes du matin et du soir.

Cheminement piétons au Lotissement les Ecureuils – RD 115

Les travaux à la charge de la Commune sont terminés et s'élèvent à 93 858.83 € TTC. Les plantations de charmilles ont été réalisées par l'entreprise Constant de Fontanges. Une clause dans la commande prévoit le remplacement des plans qui auront séché. Il est rappelé que l'entretien ultérieur est à la charge des riverains. A cet effet, le Maire ajoute qu'une convention devra être signée avec ces derniers. La glissière de sécurité a été posée et prise en charge par le Département. Il reste à la charge de ce dernier l'aménagement de surface côté droit dans le sens Bois-de-Lempre vers Ydes, il était prévu en enduit.

Appartement à la Gendarmerie

Les Services Techniques ont arraché les anciens papiers et préparé les supports d'un appartement pour sa remise en état. La suite des travaux a été confiée à l'entreprise Plaze pour un montant de 8 000 € TTC. La peinture et la toile de verre sont fournies par la Gendarmerie.

Extension du réseau Eaux Usées à Fleurac

Suite à une demande de raccordement en eaux usées pour la parcelle de M. Meylheuc, et après consultation et analyse du dossier en Commission des Travaux, une commande a été passée pour une extension du réseau en vue de desservir en même temps, la parcelle de Mme Goigoux, qui a été classée constructible en PLU. Le Maire ajoute que dès qu'une parcelle est rendue constructible en PLU, la Commune doit faire réaliser les réseaux et l'accès en limite de propriété. Le montant des travaux confiés à l'entreprise Bos s'élève à 6 832.68 € TTC. Ces travaux doivent être réalisés rapidement, car le Département doit refaire l'enduit sur la chaussée entre le pont de Fleurac et Vebret.

Travaux des Services Techniques

- ✓ **Travaux réalisés :**
 - Aménagement local de l'association « ACADY »
 - Reprise de clôture place des Tilleuls
 - Préparation d'un appartement à la Gendarmerie (arrachage des papiers peints)
 - Enduits de reprise sur les murs
 - Réparation de réseau eaux usées à Trancis
 - Reprise de clôture à la gendarmerie suite à la pose des portails (un portail neuf coulissant et un portail rénové par les services techniques)
- ✓ **Travaux en cours :**
 - Pose d'une clôture à la Gare de Saignes
 - Entretien des espaces verts
 - Mise à disposition de matériels pour les festivités des associations
 - Ramassage des espaces verts et des encombrants
 - Fleurissement

➤ **Aménagement de l'Avenue de la Libération – Fonds de concours du Département**

Il est rappelé la décision de faire procéder à la réalisation des travaux d'aménagement de l'Avenue de la Libération.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 405 622.50 € H.T., soit 486 747 € T.T.C.

Le fonds de concours du Département (travaux de chaussée) a été évalué à 76 110 € H.T., soit 91 332 € T.T.C.

A cet effet, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter le Conseil Départemental pour la prise en considération des travaux lui incombant, ainsi que la délégation de la maîtrise d'ouvrage afin de faciliter l'exécution des travaux.

➤ **Attribution du marché – Réfection du court de tennis**

Une consultation a été lancée avec des éléments transmis par M. LARRIEU, Ingénieur Conseil de la Fédération Française de Tennis. Quatre entreprises ont déposé leur dossier de candidature.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 22 et 29 mai 2015, a analysé ces propositions et a retenu l'offre de la Société Tennis Aquitaine. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce choix.

➤ **Projet de création d'un rond-point aux Quatre Routes – Rapporteur : Le Maire**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion publique se tiendra le lundi 8 juin 2015 à 18h30, en Mairie d'Ydes, en présence du Conseil Départemental (Cantal Ingénierie et Territoires et D.D.I. agence de Mauriac), du Syndicat Départemental d'Energies du Cantal et du S.I.D.R.E. Cette rencontre aura pour but de présenter aux riverains cette importante opération.

➤ **Eclairage public Carrefour des Quatre Routes – Rapporteur : Joël Peyry**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier la réalisation des travaux d'éclairage public au Carrefour des Quatre Routes, au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal, pour un montant total de 32 467.69 € H.T., dont 50 % à la charge de la Commune.

➤ **Projet d'arrêté de circulation pour la voie reliant Fanostre au Bois de Lempre – Rapporteurs : Le Maire et René Bergeaud**

Le Maire rappelle qu'à la demande de plusieurs riverains et compte tenu d'importants flux de voitures sur ce chemin d'exploitation entre Fanostre et Bois-de-Lempre, la vitesse a été limitée à 30km/h. Mais cela ne semble pas suffisant, car les usagers ne respectent pas la limitation.

Aussi, sur les conseils du Maire, une réflexion sera conduite, sous l'accompagnement de M. Philippe Jean, de la DDT de Mauriac, afin de rédiger un nouvel arrêté de circulation. Un sens unique est envisagé.

René BERGEAUD rappelle que, dans le cadre de la réalisation du cheminement piétons sur la RD 115, la Commune d'Ydes a pris un engagement de déplacer le panneau d'Ydes à la limite de celui du Bois de Lempre, et que l'entretien de cette voirie sera à la charge de la Commune.

➤ **Circulation et stationnement à proximité du Collège Georges Brassens – Rapporteur : Le Maire**

Le Maire indique qu'une réunion s'est tenue récemment au Collège Georges Brassens afin d'analyser les conflits de stationnement des bus et véhicules des parents d'élèves. Il en ressort qu'il n'y a pas de solution cohérente selon le profil de stationnement actuel.

Une idée est alors proposée avec un accès et un stationnement à l'ancien camping pour les bus, et un cheminement des collégiens sera réalisé.

Le Maire propose d'entreprendre une réflexion avec le Conseil Départemental du Cantal ayant la compétence des collèges, le Collège Georges Brassens et les parents d'élèves, et de solliciter les services de Cantal Ingénierie et Territoires pour réaliser un avant-projet sommaire.

En attendant, une lettre signée conjointement par le Principal du Collège et le Maire d'Ydes sera adressée dès la rentrée prochaine, aux parents afin de rappeler les règles de bonne conduite en matière de circulation et stationnement au Collège.

➤ **Approbation du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale – ScoT – Rapporteur : Le Maire**

Le Maire rappelle que les quatre Communautés de Communes du Nord-Cantal (Sumène-Artense, Pays Gentiane, Pays Mauriac et Pays Salers), et sous les recommandations de l'Etat, ont approuvé le lancement d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et ont décidé de créer un Syndicat Mixte chargé de sa mise en œuvre.

Il s'agit d'un document d'urbanisme qui sert à définir les orientations et les ambitions de développement et d'organisation à long terme du territoire.

Pour information, le Maire donne lecture des statuts de ce Syndicat Mixte. Par ailleurs, il indique que 7 représentants de la C.C.S.A. siégeront à ce Syndicat et qu'une première réunion se tiendra début juillet 2015.

➤ **Mise en place d'un règlement pour ramassage des déchets verts et des encombrants**

Plusieurs constats ont été soulignés :

- Les services techniques ont de plus en plus de difficultés à assurer ce service en partie, en raison d'une dérive des usagers, du non-respect des règles, et du ramassage des déchets verts laissés par les entreprises ;
- Un manque d'hygiène pour les agents qui chargent des sacs fermentés depuis plusieurs jours ;
- Les agents pénètrent de plus en plus souvent dans l'enceinte des propriétés ;
- Certains encombrants sont impossibles à manipuler par les agents

Aussi, le Maire propose que la Commission des Travaux et la Commission Environnement travaillent ensemble pour réfléchir sur l'élaboration d'un règlement pour une application au 1er janvier 2016 (fréquence et conditions des ramassages, volume et poids des encombrants, les personnes bénéficiaires de ces ramassages, la gratuité ou non de ces services, etc...).

Plusieurs Conseillers Municipaux ajoutent qu'il est temps de responsabiliser les personnes.

➤ **Agenda Accessibilité – Rapporteur : Le Maire**

Le Maire rappelle que la Commune avait fait réaliser un diagnostic d'accessibilité de l'ensemble des Etablissements Recevant du Public (ERP), qui a fait apparaître la nécessité de réaliser des travaux conformément à la loi.

Aujourd'hui, les services de l'Etat ont apporté un certain nombre d'assouplissements et les Communes doivent présenter un agenda pour septembre 2015. Le coût estimé des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux s'élève à 1 429 000 €.

Le Conseil Municipal approuve le principe de cet agenda, qui s'étale sur plusieurs années suivant la catégorie des établissements. Sur les conseils du Maire, l'association représentant les handicapés (A.P.F.) sera associée à cette démarche et un maître d'œuvre (cabinet spécialisé, architecte) sera désigné pour conduire l'opération.

Enfin, le Maire fait part de la réalisation prochaine par l'association « Les Cités Cantaliennes de l'Automne », de travaux d'accessibilité au sein de ses douze établissements dont La Résidence La Sumène. Le Conseil Municipal donne mission à LOGISENS pour procéder à la réalisation du dossier.

➤ **Vente de bois – Rapporteur : Joël Peyry**

Joël PEYRY indique que trois parcelles de la Commune d'Ydes sont destinées à la vente de bois, mais seulement deux sont réellement mises en vente (martelées par le Gare-Forestier, M. SCHNEIDER). Le 3ème terrain (Bois Frousty) est, pour le moment, retiré de la vente. Les parcelles mises en vente sont les suivantes : Parcelle La Jarrige (N°2) et une partie de la parcelle de Montfouilloux (N°12). 5 à 10 m le long du ruisseau ne sera pas abattu. Les souches restantes de l'exploitation précédente, suite aux tempêtes, seront soit enlevées, soit coincées derrière le rideau restant. Le chablis sera tronçonné en petits morceaux pour une meilleure décomposition ou ne pas faire d'embâcle si l'eau l'emmena.

3. **PERSONNEL, ADMINISTRATION**

➤ **Avenant au protocole d'accord de réduction du temps de travail pour les services techniques**

Le Maire rappelle que la proposition d'aménagement du temps de travail pour les Services Techniques a été présentée au Comité Technique Paritaire (C.T.P.), le 09 mars 2015. Celui-ci a émis un avis favorable. Il s'agit d'organiser de manière rationnelle la prise des R.T.T.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

➤ **Compte-rendu des décisions prises par le Maire**

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire en vertu de la délégation qui lui est accordée par délibération n° 59-2014 en date du 25 avril 2014 :

DATE	NUMERO	OBJET
13.01.2014	DEC001_2014	DPU Vente DUMAS / ANTELME Rue du 8 Mai
03.02.2014	DEC002_2014	DPU Vente FERAL / GRENAT-GONZALES 7 Imp. Dr Basset
18.02.2014	DEC003_2014	DPU Vente AVRARD / MAURIO-MARINI 12 Rue de la Mine
10.03.2014	DEC004_2014	DPU Vente BOYER-DUPUY-EYMARD / ROUSSINGUE 11 Rue de la Fontaine
21.03.2014	DEC005_2014	DPU Vente LE HELLO / MARTROU 23 Avenue Roger Besse
24.03.2014	DEC006_2014	DPU Vente VIROLLE / MATOS-VAN DIJK Repastil de la Coste
17.04.2014	DEC007_2014	DPU Vente MARRONCLE-LAURICHESSE / LACOSTE Fleurac
17.04.2014	DEC008_2014	DPU Vente DELMAS / FAUCHER Bois de Lempre
16.06.2014	DEC009_2014	DPU Vente FAYOLLE / LEVET 51 Rue Dr Basset
16.06.2014	DEC010_2014	DPU Vente Raymond MOULIER / Christophe MOULIER 4 ZA Carreau de la Mine
23.06.2014	DEC011_2014	DPU Vente BEGUE / GUITTARD Quartier de Templiers
17.07.2014	DEC012_2014	DPU Vente LEVET / PAUPARD 1 Rue du 8 Mai
04.09.2014	DEC013_2014	DPU Vente DEMOSSIER / DOULCET-VAUBOURGEIX 17 Rue Dr Mareille
17.11.2014	DEC014_2014	DPU Vente S.A.S. TAZE / S.C.I. LE BOUE 10 Avenue Roger Besse
18.11.2014	DEC015_2014	DPU Vente GATINIOL / SALESSE Rue Dr Basset
19.12.2014	DEC016_2014	DPU Vente CONDY / JULIEN Rue Jean-Louis Chabeaudy
16.01.2015	DEC001_2015	DPU Vente FIGUEROLA / SCI M.L.C.C. MALGAT-CHAVINIER La Gare
17.02.2015	DEC002_2015	DPU Vente DUVIARD / TRUCHET La Gare de Saignes
26.02.2015	DEC003_2015	DPU Vente SABY / TEIL Fleurac
31.03.2015	DEC004_2015	DPU Vente CHAVINIER-BROMET / AUDIT 52 Avenue Roger Besse
09.04.2015	DEC005_2015	DPU Vente CHARBONNEL-PAREL / LIBS 26-27 Lotissement les Ecureuils
23.04.2015	DEC006_2015	DPU Vente PONCHARAL / ARFEUIL 21 Rue Jean Jaurès
05.05.2015	DEC007_2015	DPU Vente JARRIGE / BACCAM-VOUILLOUX 44 Avenue de la Libération
05.05.2015	DEC008_2015	DPU Vente GOUVERT / LEMONNIER Trancis
11.05.2015	DEC009_2015	DPU Vente CHARLON / GARCIA 78 Avenue de la Libération

➤ **Liste des marchés 2014**

Le Maire liste les marchés pris en 2014 et dont les montants sont compris entre 20 000 au 90 000 € H.T. :

Objet du Marché	Date	Attributaires	Code Postal	Observations
Marché de Travaux : Programme de voirie 2014	07.07.2014	RMCL	15240	62 786 €
Marché de Travaux : Réfection cour des écoles maternelle et élémentaire « La Fayette »	07.07.2015	RMCL	15240	56043 €
Marché de Services : Maîtrise d'œuvre – Aménagement du cinéma en vue de sa numérisation et de sa modernisation	01.07.2014	CHASTAIN David	15210	23 160 €

➤ **Affaire Nagtzaam**

Le Maire indique que M. NAGTZAAM a engagé une procédure de demande indemnitaire préalable. Aussi, la Commune a saisi la compagnie d'assurance ainsi que Maître Chloé MAISONNEUVE, Avocate au Cabinet TEILLOT.

Après avoir entendu l'historique de cette affaire par le Maire, le Conseil Municipal confirme sa volonté maintes fois manifestées de régulariser la situation. D'autre part, il est nullement opposé à l'organisation d'une expertise amiable sur site et mandate le Maire à cet effet. Enfin, il décide, à l'unanimité de rejeter la demande de M. NAGTZAAM.

➤ **Motion en faveur du service instructeur du permis des autorisations d'occupation des sols de la D.D.T. de Mauriac**

Le Maire informe le Conseil Municipal du transfert sur Aurillac des missions et du personnel du Pôle instruction des autorisations d'Occupation des Sols de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Mauriac, début 2016. Cette situation pénaliserait les Communes du Nord-Cantal, pour lesquelles le service de proximité s'avère essentiel.

L'activité « Urbanisme » comprend les missions suivantes : instruction des actes d'urbanisme, conseils aux particuliers, aux élus et aux professionnels. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, contre la suppression de ce bureau et demande le maintien global de la D.D.T. de Mauriac.

4. AFFAIRES SOCIALES, FAMILLE, LOGEMENT, SENIORS, SANTE

➤ **Médaille Famille Française – Rapporteur : Martine Triviaux**

Mme Georgette POMEYROL, se verra remettre par le Maire, la médaille de bronze doré de la Famille, ce samedi 06 juin 2015, à 11h00, en Mairie d'Ydes.

➤ **Bilan réunion du Comité de suivi de l'Unité Parkinson – Rapporteur : Pauline Brethomé**

Pauline BRETHOMÉ, Présidente de la Commission Santé, fait un compte-rendu positif de cette réunion.

Par ailleurs, elle fait part du bon fonctionnement de l'Unité Parkinson, avec des aides de l'Agence Régionale de Santé Auvergne et du Conseil Départemental du Cantal, ainsi que des projets d'avenir (accueil de jour, animation, etc...).

Par ailleurs, elle informe le Conseil Municipal d'une réunion d'échanges entre Médecins Généralistes prévue le mardi 23 juin 2015. Cette rencontre a pour but de connaître les expériences et vécus de ces professionnels de santé et de porter un regard sur le futur.

Enfin, concernant le Pôle TéléMédecine, une réunion importante se tiendra ce jeudi 04 juin 2015 à l'Agence Régionale de Santé Délégation Territoriale du Cantal.

5. JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL, ENFANCE, DÉVELOPPEMENT CULTUREL

➤ **Evolution du Projet Educatif Territorial – PEDT – Rapporteurs : Huguette Gatiniol et Suzie Bossard**

Huguette GATINIOL, Présidente de la Commission des Affaires Scolaires, rappelle que dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), un avant-projet Educatif Territorial (P.E.D.T.) a été adressé début avril 2015, au Service Jeunesse et Sports de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Cantal.

Il en ressort quelques remarques à prendre en compte avant l'envoi du projet définitif par la Commune, à savoir l'articulation du PEDT avec les dispositifs existants, la qualification des intervenants, l'évolution en accueil collectif de mineurs, et la gratuité des T.A.P.

➤ **Point sur les Temps d'Activités Périscolaires**

Huguette GATINIOL et Suzie BOSSARD font part de la richesse et de la diversité des activités proposées aux enfants, les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 16h45. Le Maire souligne qu'il ne va pas être possible de maintenir la gratuité de ces activités.

Compte tenu des contraintes budgétaires et afin de maintenir ce niveau de prestation, le Conseil Municipal, après avoir débattu, décide, à l'unanimité de rendre ces activités payantes en appliquant des tarifs, entre chaque période de vacances, pour 1 enfant (5 €), 2 enfants (8 €), 3 enfants et + (10 €). A cet effet, une régie de recettes sera créée.

6. VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION, SPORTS POUR TOUS

➤ **Festivités**

Le Rugby Club d'Ydes organisera la Fête Patronale d'Ydes-Centre, les 11 et 12 juillet prochains. Le programme est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, la Fête de la Culture se tiendra le 14 août 2015. Un devis a été sollicité auprès de SODIP pour une prestation musicale la journée.

7. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS – Rapporteur : Le Maire

➤ **SAFEGE : Etude d'inondabilité**

Le dossier est en cours. Un rapport définitif sera transmis à la Commune fin juin 2015, et sera présenté au Conseil Municipal.

➤ **KLOPFER : Analyse financière**

Courant juillet 2015, la Commune recevra le travail d'analyse financière de ce Cabinet d'Etudes et les éléments seront présentés au Conseil Municipal en septembre 2015.

➤ **A.C.A. : Restauration du porche de l'église d'Ydes-Bourg**

Des dossiers sont en cours d'élaboration pour les demandes de subventions à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne (D.R.A.C.) et au Conseil Départemental du Cantal.

➤ **Projet de construction de pavillons Polygone**

Après le lancement d'une consultation par Polygone, une Commission d'Ouverture des Plis s'est tenue ce vendredi 05 juin 2015, à Aurillac, et deux entreprises d'Ydes ont déposé leur candidature.

8. GESTION PATRIMOINE, QUALITE DE VIE, ENVIRONNEMENT

➤ Site Natura 2000 – Rivières à loutres

En introduction, le Maire indique que la loutre est un animal qui n'a pas besoin d'espace, mais plutôt de la nourriture (poissons). Par ailleurs, les pêcheurs ont, depuis des décennies, donné vie à la rivière « La Sumène », en obtenant plus de débit, et la Commune a fait des efforts au niveau environnemental en construisant une station d'épuration.

Joël PEYRY informe le Conseil Municipal que, par courrier du 9 avril 2015, la D.D.T. du Cantal a saisi la commune sur la proposition de création d'un site Natura 2000 FR8302028 « Entre Sumène et Mars » qui s'étend sur 22 communes du Cantal et qui deviendra alors un site indépendant. Ce projet est issu du site Natura 2000 FR8301095 « Rivières à loutres » de configuration régionale qui fait l'objet d'un redécoupage, selon une approche territoriale par bassin versant.

Le CPIE de Haute Auvergne a été chargé de mener la concertation par rapport à ce nouveau périmètre et de finaliser l'élaboration du document d'objectif. Selon le dossier argumentaire de la DDT du Cantal, la cartographie du nouveau périmètre prévoit 35 m de part et d'autre des cours d'eau en milieu ouvert, et 10 m en milieu naturel boisé.

Le Maire ajoute que cet élargissement du périmètre à 35 m essentiellement en milieu agricole serait une contrainte supplémentaire pour les agriculteurs et porterait atteinte à la libre exploitation agricole.

En application des articles L 414-1 et R 414-3 du code de l'environnement, la Commune dispose d'un délai de 2 mois à compter de la réception du courrier précité pour exprimer sa position, à défaut son avis sera réputé favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable sur le projet transmis, sauf à ce que soit maintenu le périmètre initial (10 m en milieux ouverts et naturels boisés)

➤ Information Concours Fleurissement

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation de ce concours. Un communiqué a été diffusé sur le site internet « www.ydes.fr » et auprès de la presse. Des bulletins d'inscription sont à retirer, jusqu'au 1er juillet 2015, en Mairie, à la Maison des Services Publics, à la Médiathèque ou chez certains commerçants de la Commune.

9. ARTISANAT ET COMMERCE

Lancement du marché hebdomadaire dès le 19 juin 2015, sur la Place Georges Pompidou, tous les vendredis, de 8h00 à 14h00, et ce, jusqu'à mi-septembre 2015. Sept commerçants exposants sont déjà inscrits.

10. COMMUNICATION, PATRIMOINE HISTORIQUE ET TOURISME

Le Bulletin Municipal est en cours d'élaboration pour une parution courant juillet 2015. Aussi, tous textes, accompagnés ou non de photos, seront les bienvenus.

Par ailleurs, l'association A.C.A.D.Y. prépare l'ouverture estivale (du 1er juillet au 31 août 2015) du Musée des Insectes du Monde et de l'église d'Ydes-Bourg. La publicité devra être distribuée auprès des commerces et des offices de tourisme.

11. QUESTIONS DIVERSES

➤ Remerciements subventions

Le Conseil Municipal prend note des courriers de remerciements des associations pour l'octroi d'une subvention communale : Association des Parents d'Elèves des écoles d'Ydes, Ydes Athlétisme, F.N.A.T.H. et France ADOT 15

➤ Autre courrier

Le Maire donne lecture du courrier d'un riverain de Montoussou, concernant le problème d'évacuation des eaux de ruissellement. La Commission des Travaux se rendra prochainement sur place.

➤ Informations du Maire

• Atelier YDEALIS

Le Maire rappelle que le bâtiment actuel (rue du Docteur Basset) ne correspond plus à leur activité. Aussi, plusieurs solutions de nouveaux locaux sont proposées (hôtel d'entreprises, location local ZA Nord, création d'un local sur la zone d'activités intercommunale).

• Avancement du déploiement du Très Haut Débit

Le Maire précise que des travaux sont en cours. Le centre-ville pourra prétendre au Très Haut Débit dès fin juillet 2015. Les particuliers auront alors à saisir leur opérateur.

Il faudra attendre début décembre 2015 pour les villages et grands quartiers d'Ydes.

• Attribution du marché « Préparation et Fourniture de repas – Restauration scolaire »

Les Halles Solanid de Riom-es-Montagnes ont été de nouveau retenues pour fournir les repas aux enfants du Groupe Scolaire La Fayette. Il est à noter une légère baisse du tarif à grammage constant, sans pour autant diminuer le tarif aux parents d'élèves.

• Motion adoptée par l'Association des Maires du Cantal

Le Maire fait part de la motion votée par l'Association des Maires du Cantal relative aux dotations de l'Etat.

➤ Autre question

Huguette GATINIOL demande l'état d'avancement de la pose de panneaux d'information Médiathèque et Mairie. Des devis sont en cours.

Des démarches sont également en cours pour la refonte du site internet « ydes.fr ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.